

# L'âge d'or sous la loupe

Autor(en): **Lobelo, Pablo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **27 (1997)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-827346>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'âge d'or sous la loupe

*Gouverner, c'est prévoir! Faisant leur la pertinence de cet adage, les autorités politiques neuchâteloises se penchent au chevet de la population de leur canton. Buts de l'opération; s'adapter à un inévitable vieillissement et s'enquérir, dès aujourd'hui, des besoins de la société de demain.*

L'Etat de Neuchâtel est féru de statistiques, notamment dans le domaine démographique. Aussi procède-t-il chaque fin d'année à un décompte détaillé, commune par commune, de sa population. Laquelle, à l'instar de celle de toutes les sociétés modernes fortement industrialisées, ne cesse de vieillir.

Ce phénomène s'explique par la conjonction de deux facteurs. En premier lieu, une diminution de la natalité et de la fécondité: voici un siècle, dans le canton, on assistait à 31,1 naissances pour mille habitants. De nos jours, le même effectif «produit» à peine plus de dix naissances! Cette chute est corroborée, au niveau individuel, par le fait qu'une femme en âge de procréer

donne aujourd'hui, en moyenne, la vie à 1,61 enfant, alors que ce chiffre était de 3,5 au début du siècle. Or, il en faudrait 2,1 pour assurer un simple renouvellement de la situation.

Si la population neuchâteloise, légèrement supérieure à 160 000 âmes au 31 décembre dernier, augmente depuis quelques années, c'est uniquement en raison de mouvements migratoires. La communauté étrangère compose actuellement près du quart de la population résidant dans le canton. Les ressortissants helvétiques, considérés séparément, présentent des soldes naturels négatifs.

## Une société modifiée

Le second élément qui conduit au vieillissement global de la population est la baisse de la mortalité. Amorcée au début du siècle, cette réalité est la conséquence, heureuse en elle-même, de l'amélioration de l'hygiène et des conditions de vie, ainsi que des extraordinaires progrès accomplis par la médecine. Ces évolutions autorisent désormais une espérance de vie de 74,2 ans pour un homme et 81,1 an pour une femme, soit respectivement... 31 et 35 ans de plus qu'un siècle auparavant.

Aucun indice ne permet de supposer une inversion de la tendance. Les experts sont tous d'avis que la population neuchâteloise devrait, en 2020, compter, au gré de variantes plausibles étudiées, entre 176 000 et 194 000 habitants, soit entre 10 000 et 28 000 personnes de plus qu'aujourd'hui.

Quel que soit le scénario envisagé, la population dite âgée et très âgée connaît la croissance la plus importante. Ainsi, la part

des 62-79 ans, qui constitue 11,7% de la population actuellement, atteindra entre 13,5 et 17,2% dans un quart de siècle. Le poids des 80 ans et plus, qui est aujourd'hui de 4,2% grimpera, lui entre 5,2 et 6,4%.

Ces paramètres impliquent que nous sommes au seuil d'une société nouvelle, qui devra être portée par une frange toujours plus congrue de la population. Ce rétrécissement ne manquera pas, entre autres, d'avoir de lourdes conséquences sur le montant des cotisations AVS.

Le troisième millénaire verra sans aucun doute l'émergence d'une société au sein de laquelle les habitudes de consommation en biens et services seront modifiées. «Il convient de ne pas noircir l'avenir, note le Conseil d'Etat. Désormais, la vieillesse ne commence plus avec la retraite, comme autrefois, mais avec la perte de l'autonomie. Nous devons créer les conditions qui encourageront les aînés à entreprendre des activités socialement utiles, car nous pouvons de moins en moins nous permettre un gaspillage des ressources humaines.» Reste que, pour le domaine de la santé, l'avenir s'annonce «radieux», relève le gouvernement. L'augmentation, inéluctable, du nombre de malades conditionne déjà l'élaboration des planifications hospitalières. Un accroissement du besoin en hommes médicalisés et simples est prévisible, de même qu'un développement du secteur géro-onto-psychiatrique. Des efforts seront en outre poursuivis pour assurer, tant que faire se peut, le maintien et les soins à domicile, moins onéreux que le recours aux EMS.

Conclusion: pour garantir des conditions de vie agréables aux troisième et quatrième âges, il importera en premier lieu de se soucier du bien-être des jeunes, en particulier des familles. D'aucun pensent qu'il convient également de faciliter les naturalisations, de manière à assurer un flux migratoire suffisant.

*Pablo Lobelo*



**L'augmentation prévue des retraités pose des problèmes**

Photo P. L.